

DOMAINE DE FORMATION : SCIENCES TECHNOLOGIES, SANTE
UFR DE SCIENCES ET TECHNIQUES
REGLEMENT D'EXAMEN SPECIFIQUE AU DIPLOME DE LICENCE
MENTION : SCIENCES DE LA VIE
EDITION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024-2025 A 2028-2029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024 ;

Vu la délibération CFVU n°2024-41 relative à l'approbation des règlements d'examen spécifiques de la nouvelle offre de formation de l'UFR Sciences et Techniques.

Section 1. Préambule

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3^e cycle. Il convient de s'en référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

Section 2. Déroulement de la licence

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (European Credit Transfert and accumulation System).

La licence mention « Sciences de la vie » est organisée sous la forme des parcours suivants :

- L1 Sciences de la vie, socle (accès L1),
- L1 Sciences de la vie, parcours option santé (LAS) (accès L1),
- L2, L3 Sciences de la vie, parcours Sciences de l'Environnement : Géologie, Écologie (SEGE) (accès L2, L3 parcours SEGE),
- L2, L3 Sciences de la vie, parcours Biochimie Génie Biologique (BGB) (accès L2, L3 parcours BGB),
- L2, L3 Sciences de la vie, parcours option Santé (LAS) (accès L2 et L3 parcours BGB).

Les parcours-types de formation visant à l'acquisition du diplôme de licence sont organisés sur trois années, soient 6 semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

La licence permet de développer les compétences décrites dans le référentiel de compétences de la formation. Ces compétences intégratrices contiennent les compétences décrites dans la fiche RNCP 24530 de la formation (cf. le site de France Compétences). Le référentiel de la Licence Sciences de la Vie contient deux compétences principales, *Résoudre une problématique scientifique (Compétence 1)* et *Mener une démarche scientifique en utilisant l'expérience ou la modélisation (Compétence 2)*, ainsi que deux compétences complémentaires, *Communiquer scientifiquement (Compétence 3)* et *Concevoir un projet* en cohérence avec les champs professionnels de la mention (Compétence 4).

Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une, ou deux, compétence finale et à un niveau de ces compétences. Elle est désignée par le numéro du semestre suivi de celui de la compétence ou d'une des compétences.

Section 3. Conditions d'admission

Les conditions d'admission en premier cycle sont définies dans le règlement général des études.

Pour être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu les crédits ECTS affectés à l'année et doit être admis par le jury de fin d'année.

Dans le cas où l'étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2), l'admission est soumise à un dossier de candidature préalablement déposé sur eCandidat (<https://callisto.univ-tln.fr/eCandidatUTLN/>).

Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>.

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence comprend des activités de formation diversifiées correspondant pour l'étudiant à 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Des mesures d'accompagnement à la réussite peuvent venir en complément de la formation accréditée.

5.1 : Approche par Compétence :

L'Approche par Compétence est une méthode d'ingénierie de formation qui prend comme objectif de formation le référentiel de compétences. Les étudiants sont accompagnés dans le développement de leurs compétences via des ECUEs spécifiques : les Situations d'Apprentissages et d'Évaluation (SAÉ). Ces ECUEs proposent un accompagnement formatif de l'étudiant par l'enseignant accompagnateur dans le développement des compétences associées (corrections régulières des livrables, séances de régulations de

groupes ou individuelles). Des outils d'accompagnement des étudiants à la réflexivité sont aussi mis en place. Cette méthode permet à l'étudiant de comprendre les attendus de la formation et de corriger son travail en amont de l'évaluation.

5.2 Dispositif CapL1/Cap L2 (année L1)

Dans le cadre de la mise en place de la loi ORE visant à améliorer la réussite des étudiants en premier cycle universitaire, l'Université de Toulon propose des dispositifs Cap L1 et Cap L2 à des étudiants de L1 des licences Sciences de la Vie, Informatique, Mathématiques, Physique-Chimie et Sciences pour l'Ingénieur, en difficulté au premier semestre. Le dispositif Cap L1 est une mesure d'accompagnement d'une première année de licence en deux ans qui fait l'objet d'un *COMPLÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DES LICENCES POUR LES CAP L1*.

Le dispositif Cap L2 est un aménagement d'études prévoyant que l'étudiant suive des enseignements de renforcement, au semestre 2, sous forme de 20 heures de TD supplémentaires (UECAPL2).

Le dispositif Cap L2 s'adresse en priorité aux étudiants ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 (< 10 /20) au semestre 1. Leur sélection est assurée par le jury de L1 sur la base des critères suivants : assiduité, participation aux TD au semestre 1 et motivation.

Les étudiants rejoignent le dispositif après entretien avec le responsable pédagogique de la L1, sous réserve de places disponibles.

Pour être inscrit dans le dispositif Cap L2, l'étudiant doit avoir reçu et accepté la proposition de bénéficier de cet aménagement d'études spécifique. Il s'engage dans le dispositif Cap L2 par la signature d'un contrat pédagogique de réussite établi par le responsable de la formation.

Le contrat pédagogique de réussite mis en place est un engagement réciproque entre l'équipe pédagogique et l'étudiant afin de tout mettre en œuvre pour réussir au mieux cette première année d'études universitaires en validant son année. De son côté, l'étudiant s'engage à un sérieux et une assiduité contrôlée. La capacité d'accueil du dispositif Cap L2 est de 24 étudiants. En cas de non-respect de ses engagements et sur demande du responsable pédagogique, l'étudiant quittera le dispositif, laissant la place disponible à un autre étudiant sélectionné par le jury et volontaire.

5.3 Dispositif « Grand Large » (de la L1 à la L3)

Dans le cadre de la mise en place de la loi ORE visant à améliorer l'orientation et la réussite des étudiants, l'Université de Toulon propose, en Licence SV, l'accès à un dispositif Grand Large aux étudiants souhaitant s'orienter vers les grandes écoles (école d'ingénieur, École Normale Supérieure, école vétérinaire) ou vers des masters très sélectifs.

Les objectifs de ce dispositif sont de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans des disciplines complémentaires et d'exercer leur goût pour la recherche.

Les étudiants inscrits dans le dispositif Grand Large suivent une UE optionnelle dès le semestre 2 de la L1 (UEGdLarge). La validation de cette UE donne droit à des ECTS surnuméraires (en L1, 5 ECTS au semestre 2, en L2, 5 à chaque semestre) c'est-à-dire qui ne rentrent pas dans le décompte des 180 crédits nécessaires à l'obtention de la Licence.

Le descriptif de l'UEGdLarge en L1 est donné dans la maquette de la L1 SV.

La capacité d'accueil du dispositif Grand Large est de 12 étudiants sélectionnés à l'issue du semestre 1 sur la base de leurs résultats au semestre (moyenne générale, notes de chimie, de mathématiques et d'anglais), d'une lettre de motivation et d'un CV.

Les étudiants souhaitant intégrer le dispositif en L2 ou en L3, dans la limite des places disponibles, doivent fournir le même dossier.

Une commission composée d'enseignants de l'UFR Sciences & Techniques impliqués dans le dispositif (nommée ci-dessous « commission compétente ») est chargée de sélectionner les étudiants et de valider leur progression dans le dispositif. Elle est également compétente pour examiner toute proposition de modification du dispositif Grand Large.

La progression des étudiants dans le dispositif en L2 et en L3 repose sur une décision de la commission compétente qui examine les résultats obtenus. Les étudiants ayant validé la ou les UEGdLarge de l'année précédente sont prioritaires sur les étudiants qui intègrent le dispositif en cours de formation.

Les étudiants sélectionnés pour le dispositif Grand Large signent un contrat pédagogique les engageant à une obligation de présence à tous les enseignements de l'UEGdLarge.

Validation de l'option UEGdLarge avec obtention des crédits ECTS associés :

L'UE optionnelle Grand Large ne peut être validée et définitivement acquise avec les crédits ECTS associés que si la note obtenue à l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et si la note de chaque ECUE qui la compose est supérieure ou égale à 8/20.

Aucun redoublement n'est possible dans le dispositif Grand Large, sauf pour raison dûment justifiée laissée à l'appréciation de la commission compétente.

5.4 Parcours LAS (pour les étudiants du parcours BGB)

Voir le document *COMPLÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DES LICENCES POUR LES LICENCES AVEC OPTION ACCÈS SANTÉ (L.AS)*

5.5 Dispositifs Stage (de la L1 à la L3)

Dans le cadre de la mise en place de la loi ORE visant à améliorer l'orientation et la réussite des étudiants, l'Université de Toulon propose, en Licence SV, l'accès à deux dispositifs Stage. Les objectifs de ce dispositif sont de permettre aux étudiants de suivre un stage à chaque semestre du cursus afin de construire leur projet professionnel.

- Stage non obligatoire attributif d'ECTS : les étudiants inscrits dans ce dispositif s'inscrivent dans une UE optionnelle : UESTage. La validation de l'UESTage nécessite la réalisation d'un stage de plus de 35h par l'étudiant. Elle donne lieu à l'acquisition de crédits surnuméraires c'est-à-dire qui ne rentrent pas dans le décompte des 180 crédits nécessaires à l'obtention de la Licence. Ce stage doit être obligatoirement terminé avant la tenue du jury d'année.
- Stage non obligatoire non attributif d'ECTS : les étudiants peuvent réaliser un stage non attributif d'ECTS sur toutes les périodes d'ouverture de l'Université.

5.6 Dispositif Fair Winds (L2)

Dans le cadre de la mise en place de la loi ORE visant à améliorer l'orientation et la réussite des étudiants, l'Université de Toulon propose, en Licence SV, l'accès à un dispositif Fair Winds. Les objectifs de ce dispositif sont de permettre aux étudiants de développer leur culture à l'international.

Les étudiants inscrits dans le dispositif Fair Winds suivent une UE optionnelle aux semestres 3 et 4 de la Licence (UEFairWinds) pour permettre une mobilité en Licence 3ème année. La validation de cette UE donne droit à des ECTS surnuméraires (2 au semestre 3 et 2 au semestre 4) c'est-à-dire qui ne rentrent pas dans le décompte des 180 crédits nécessaires à l'obtention de la Licence.

La capacité d'accueil du dispositif Fair Winds est de 12 étudiants sélectionnés sur la base de leur motivation et leurs résultats académiques en Licence 1ère année. La sélection sera réalisée par le responsable de l'UEFairWinds. Cette UE optionnelle propose des enseignements complémentaires d'anglais scientifique facilitant le suivi d'une licence dans un pays anglophone (12h par semestre) ainsi qu'un travail distanciel de remise à niveau en anglais (12h distanciel). Des séances de tutorat (4h par semestre) sont prévues pour accompagner le travail personnel de l'étudiant dans son projet de mobilité internationale (CV, lettres de motivation, programme pédagogique, documents administratifs).

5.7 Dispositif Écoguide pour les étudiants du parcours SEGE (de la L2 à la L3)

Dans le cadre de la mise en place de la loi ORE visant à améliorer l'orientation et la réussite des étudiants, l'Université de Toulon propose, en Licence SV, l'accès à un dispositif Écoguide construit en partenariat avec le Parc National de Port-Cros et l'association les Petits débrouillards. Les objectifs de ce dispositif sont de former des étudiants aux enjeux du Parc National de Port-Cros et de ses Aires d'Adhésion mais aussi à l'animation scientifique vers le grand public.

Dispositif en L2

Les étudiants inscrits dans le dispositif Écoguide en L2 suivent une UE optionnelle de préparation à la formation Écoguide au semestre 4 de la Licence (UE Animation) afin de pouvoir être sélectionnés pour les UEs de formation aux semestres 5 et 6. La validation de cette UE donne droit à des ECTS surnuméraires (2 au semestre 4) c'est-à-dire qui ne rentrent pas dans le décompte des 180 crédits nécessaires à l'obtention de la Licence.

Validation de l'UE Animation

L'UE Animation est validée si les étudiants ont validé l'entièreté de la formation des Petits débrouillards à l'animation scientifique.

Dispositif en L3

Les étudiants inscrits dans le dispositif Écoguide en L3 suivent une UE optionnelle par semestre (UEEcoguide). La validation de cette UE donne droit à des ECTS surnuméraires (3 par semestre) c'est-à-dire qui ne rentrent pas dans le décompte des 180 crédits nécessaires à l'obtention de la Licence. Un open-badge « Écoguides scientifiques de la région PACA » est délivré à la suite de la validation des deux UE optionnelles (une par semestre).

La capacité d'accueil du dispositif Écoguide est de 12 étudiants sélectionnés sur la base de la validation de la formation à l'animation scientifique des Petits débrouillards (en cours ou validée), de leur implication dans la

protection de l'environnement et de leurs compétences naturalistes. La sélection sera réalisée par une commission compétente composée d'enseignants de l'UFR Sciences et Techniques et de représentants des partenaires socio-professionnels impliqués dans la formation des Écoguides.

Validation des UEEcoguide

Les UEEcoguides sont validées par la commission compétente dès lors que les étudiants remplissent l'ensemble des critères et des compétences décrites dans l'open-badge « Écoguide Scientifique de la région PACA ». Les étudiants doivent réaliser un portfolio de présentation permettant de prouver à la commission leurs compétences.

Section 6. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

6.1. Type de contrôle et modalités de la seconde chance

Le contrôle des connaissances s'effectue par un contrôle continu et régulier.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Les modalités de contrôle des connaissances sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. En évaluation continue intégrale, la seconde chance est comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Dans ce cas, la seconde chance réside dans le nombre d'épreuves organisées et les coefficients attribués à ces épreuves. Elle peut consister à la mise en place d'une épreuve dédiée.

6.2. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Dans le cadre de la mise en place de SAÉ, le contrôle des connaissances et compétences des ECUE-Ressources s'effectue par des épreuves de contrôle continu.

Le travail à effectuer dans le cadre d'une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) doit obligatoirement être réalisé dans le temps imparti avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ. **La seconde chance réside dans l'accompagnement formatif de l'étudiant** tout au long de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

6.3. Organisation du contrôle continu et contrôle continu intégral

Dans le cas des ECUE évalués en CC, trois modalités d'évaluations intégrant le principe de la seconde chance sont possibles, à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'ECUE. Une 4^{ème} modalité peut être appliquée spécifiquement aux ECUE de faible volume horaire, c'est-à-dire de 10 HeTD maximum.

Modalité 1 : Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance sous forme d'évaluation finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations dont une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, évaluation finale comprise.

Aucune évaluation y compris l'évaluation finale ne peut représenter plus de 50% de la note globale. La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

- **Absence à l'évaluation finale**

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution du résultat ABI à l'évaluation finale.

- **Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale**

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

Modalité 2 : Mise en œuvre du contrôle continu avec une épreuve de seconde chance dédiée sous la forme d'un CC final portant sur l'ensemble du programme

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations couvrant à elles deux l'ensemble du programme de l'ECUE (épreuves de 1^{ère} chance) et à une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE (épreuve de 2^{ème} chance).

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, hors CC final. Aucune de ces évaluations ne peut représenter plus de 50% de la note globale.

La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

- **Absence à l'évaluation finale**

L'évaluation finale s'adresse à tout étudiant souhaitant améliorer sa note de 1^{ère} chance.

Ainsi, si l'absence est injustifiée à l'évaluation finale (épreuve de 2^{ème} chance), le résultat de l'étudiant reste celui de la 1^{ère} chance.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution de la note de la 1^{ère} chance comme résultat à l'ECUE.

- **Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale**

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, l'étudiant est déclaré ABJ, ce qui entraîne l'attribution de la note de 0/20 à l'épreuve dans le calcul de la note de 1^{ère} chance, avec la possibilité de saisir sa seconde chance au CC final.

Modalité 3 : Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance incluse dans la succession des épreuves et le mode de calcul de la note finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins trois évaluations. Aucune évaluation ne peut représenter plus de 50% de la note globale.

La mise en œuvre de la seconde chance consiste à ne pas retenir l'ensemble des notes dans le calcul de la note de l'ECUE.

- Absence aux évaluations

L'absence non justifiée à une évaluation entraîne l'attribution de la note de 0/20.

Dans le cas d'absences non justifiées à la moitié ou plus de la moitié des évaluations, l'étudiant est déclaré ABI à l'ECUE.

En cas d'absence justifiée à une évaluation, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

Modalité 4 (ECUE $\leq$ 10 HeTD) : Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance sous forme d'évaluation finale dédiée

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à deux évaluations portant chacune sur l'ensemble du programme de l'ECUE, donc deux évaluations finales.

La note de première chance est égale à la note de la 1^{ère} évaluation finale.

La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de la 2^{ème} évaluation finale (épreuve de seconde chance).

- Absence à la 1^{ère} évaluation finale (1^{ère} chance)

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être organisée : l'étudiant peut être autorisé, à sa demande et à l'appréciation de l'enseignant, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

- Absence à la 2^{ème} évaluation finale (2^{ème} chance)

La 2^{ème} évaluation finale s'adresse à tout étudiant souhaitant améliorer sa note de 1^{ère} chance.

Ainsi, si l'absence est injustifiée à la 2^{ème} évaluation finale (épreuve de 2^{ème} chance), le résultat de l'étudiant reste celui de la 1^{ère} chance. Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à la 1^{ère} évaluation. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution de la note de la 1^{ère} chance comme résultat à l'ECUE.

Section 7. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

7.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit en première séance.

ECUE : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

UE : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

SEMESTRE : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

ANNEE : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

DIPLOME : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestres ou années, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note. Le coefficient de l'ECUE, UE, semestre ou année validé(e) est alors neutralisé (il ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

7.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Modalité 2 : Les UE suivantes se compensent entre elles :

Année de L1

L'UE permettant la compensation	UE compensée (si tous les ECUE $\geq 8/20$)
UE21	UE11
UE22	UE12
UE23	UE13
UE13	UE23

Année de L2

L'UE permettant la compensation	UE compensée (si tous les ECUE $\geq 8/20$)
UE411 ou UE412	UE31
UE42 ou UE421 ou U422	UE32
UE42 ou UE421 ou U422	UE34
UE43	UE33
UE33	UE43

Année de L3

L'UE permettant la compensation	UE compensée (si tous les ECUE $\geq 8/20$)	L'UE permettant la compensation	UE compensée (si tous les ECUE $\geq 8/20$)
UE54	UE63	UE53	UE64
UE63	UE54	UE64	UE53
UE62	UE52	UE613	UE 513
UE611	UE511	UE614	UE514
UE612	UE512	UE615	UE515
UE612	UE513	—	—

La note seuil pour la compensation entre ECUE au sein d'une UE est fixée à 8/20.

7.3. Modalité de report de notes

Toute UE validée étant définitivement acquise, l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes supérieures ou égales à 10/20 de tout autre ECUE. L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées et dont la note est inférieure à 10/20.

7.4. Règles de progression et redoublement

Le passage en année supérieure est autorisé sous condition d'acquisition des 60 crédits ECTS de l'année immédiatement inférieure. Dans le cas contraire et sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, l'étudiant est uniquement admis à se réinscrire dans l'année non validée, sous réserve du nombre de réinscriptions autorisées.

7.5. Passage a minima (non obligatoire)

Sur proposition du jury, un étudiant qui, à la session de rattrapage (seconde chance), n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure, dès lors qu'il a acquis 45 crédits ECTS, ou un semestre en totalité et au minimum 15 crédits ECTS de l'autre semestre. Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être autorisé si l'étudiant n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de la L1.

7.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclue avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

Section 8. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

8.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- *la validation de l'ensemble des UE,*
la note seuil de 8/20 pour chaque ECUEs de la formation.

8.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant sur l'ensemble des 3 années de la Licence (L1, L2, L3) :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Section 9. Dispositions transitoires

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation en 2024-2025, les dispositions jointes en annexe 1 précisent les modalités d'acquisition, de capitalisation ou de report prévues à titre transitoire pour les étudiants redoublants. Le contrat pédagogique doit prendre en considération ces éléments.

Annexe 1

Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle Offre de Formation pour l'année universitaire 2024-2025

En raison de la mise en place de la nouvelle offre de formation, certains semestres, UE et ECUE validés par l'étudiant ne se retrouvent pas nécessairement à l'identique dans le nouveau programme pédagogique de la formation.

L'étudiant redoublant qui a capitalisé intégralement un semestre en 2023-2024 voit la note et le résultat obtenus au semestre capitalisé reportés au semestre correspondant de l'année 2024-2025, même si le contenu pédagogique du semestre a été modifié.

S'agissant des semestres non validés, l'étudiant redoublant conserve le bénéfice des notes et résultats supérieurs ou égaux à 10 ainsi que les compensations et les crédits obtenus aux UE et ECUE qui se retrouvent à l'identique dans la nouvelle offre de formation. **Pour ce qui est des ECUE disparus et qui ont été validés par une note supérieure ou égale à 10 ou par compensation, les correspondances s'établissent dans le tableau qui suit.**

Pour ce qui est des UE ou ECUE sans équivalent dans la mention ou le parcours choisi et qui ont été validés par une note supérieure ou égale à 10 ou par compensation, les ECTS associés demeurent définitivement acquis et un contrat pédagogique sera établi avec l'étudiant.

L'application de ces règles d'équivalence ne peut remettre en cause les décisions prises par le jury d'année 2023-2024.

L'étudiant devra s'inscrire administrativement dans l'année d'étude autorisée par cette décision.

Le bénéfice des équivalences ne sera rendu effectif qu'après la décision de jury 2023-2024.

Tout étudiant pour qui les mesures d'équivalence pourraient entraîner, par le biais des compensations ou directement, la validation de l'année ou d'un semestre pourra solliciter sa composante afin d'obtenir une autorisation à suivre des enseignements par anticipation. La décision sera rendue par les commissions pédagogiques d'accès ad hoc, sur proposition du jury.

Tableau de correspondance pour la L1 SV

2023-2024		2024-2025		
Diplôme (ancienne offre)		Diplôme (nouvelle offre)		Remarques
Semestre 1		Semestre 1		
Elément UE/ECUE	ECTS	Elément UE/ECUE	ECTS	
UE11	12	UE11	14	
SAE11	4	SAE11	4	
RAB11	2	RAB11	3	
RAB12	2	RAB12	2	
RAPB11	2	RAPB11	3	Validation RAPB11 nouvelle offre si la moyenne entre RAPB11AOF et RAPB12 AOF est $\geq$ à 10
RICB1	2	RICB2	2	Changement semestre
UE12	14	UE12	12	
SAE12	6	SAE12	6	
RAU11	2	RAU11	2	
RAB13	2	RAB13	2	
RAPB12	2	RAPB11	3	Validation RAPB11 nouvelle offre si la moyenne entre RAPB11AOF et RAPB12 AOF est $\geq$ à 10
RIMB1	2	RIMB1	2	
UE13	4	UE13	4	
SAE13	2	SAE13	3	
RIE11	2	RIE11	1	
Semestre 2		Semestre 2		
Elément UE/ECUE	ECTS	Elément UE/ECUE	ECTS	
UE21	12	UE21	14	
SAE21	4	SAE21	4	
RAB21	1,5	RAB21	3,5	Validation RAB21 nouvelle offre si la moyenne entre RAB21AOF et RAB23AOF est $\geq$ à 10
RAB22	1,5	RAB22	2,5	
RAMB21	2	RAMB21	2	
RICB2	3	RICB1	2	Changement semestre
UE22	14	UE22	12	
RAU21	3	RAU21	3	
RAB23	2	RAB21	3,5	Validation RAB21 nouvelle offre si la moyenne entre RAB21AOF et RAB23AOF est $\geq$ à 10
RAB24	3	RAB24	3	
UE23	4	UE23	4	
SAE23	2	SAE23	3	
RIE21	2	RIE21	1	

Note : AOF = Ancienne Offre de Formation

Tableau de correspondance pour la L2 SV

2023-2024		2024-2025		
Diplôme (ancienne offre)		Diplôme (nouvelle offre)		Remarques
Semestre 3		Semestre 3		
Elément UE/ECUE	ECTS	Elément UE/ECUE	ECTS	
UE31	13	UE31	13	
SAE31	5	SAE31	5	
RAB31	3	RAB31	3	
RAB32	3	RAB32	3	
RIB33	2	RIB33	2	
UE33	4	UE33	3	
SAE33	2	SAE33	2	
RIE31	2	RIE31	1	
UE32	9	UE32	8	Pour les deux parcours BGB et SEGE
SAE32	2	SAE32	1	
RAB34 4	2	RAB34 4	2	
RAB35	3	RAB35	3	
RACB3	2	RACB3	2	
PIX	0	UE PIX	1	
RAU31	2	RAU31	2	
UE34	4	UE34	5	Pour les deux parcours BGB et SEGE
SAE341	2	SAE341	3	
SAE342	2	SAE342	3	
RAU32	2	RAU32	2	
RAB36	2	RAB36	2	
Semestre 4	ECTS	Semestre 4	ECTS	
UE43	4	UE43	3	
SAE43	2	SAE43	2	
RIE41	2	RIE41	1	
UE411	13	UE411	13	SEGE – ANG -AME
UE412	13	UE412	13	SEGE EDUC
UE41	13	UE41	13	BGB/BGB-LAS
SAE411	5	SAE411	5	SEGE (ANG -AME) BGB BGB LAS
SAE412	7	SAE412	7	SEGE EDUC
RAB48	2	RAB48	2	
RAU41	2	RAU41	2	
RAB47	2	RAB47	2	
RAB43	2	RAB43	2	
RAB46	2	RAB46	2	
RAB41	2	RAB41	2	
UE421	13	UE421	13	SEGE (ANG-EDUC)
UE422	13	UE422	13	SEGE (AME)
UE42	13	UE42	13	BGB BGB-LAS
SAE421	5	SAE421	5	SEGE
SAE422	5	SAE422	5	BGB BGB-LAS

RAU42	2	RAU42	2	
RAB42	2	RAB42	2	
RAU43	4	RAU43	4	
RAB44	4	RAB44	4	
RAB40	2	RAB40	2	
RICB4	2	RICB4	2	

Tableau de correspondance pour la L3 SV

2023-2024		2024-2025		
Diplôme (ancienne offre)		Diplôme (nouvelle offre)		Remarques
Semestre 5		Semestre 5		
Elément UE/ECUE	ECTS	Elément UE/ECUE	ECTS	
B51	4	RAB61	2	Changement semestre
B52	3	RIB62	2	Changement semestre
B53	2	RAB52	2	
B54	4	RIB50	2	
E51	2	RIE51	1	
OB51	1			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
OB52	1			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
B55	3	RAB55	3	
B56	3			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
B57	3	RAB67	2	Changement semestre
B58	4			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
B59	4	RAB51	2	
B50	2	RAB60	2	Changement semestre
U51	2			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
U52	4	RAU62	2	Changement semestre
U53	4	RAU52	2	
OB54	3			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
OB53	1			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
U54	2			Pas d'équivalent – inclus dans SAÉ
Semestre 4	ECTS	Semestre 4	ECTS	
U61	3	RAU55	2	Changement de semestre
B61	2			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
B62	4	RIB65	2	
E61	2	RIE61	1	
OB61	1			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
OB62	1			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
B63	4	RAB54	2	Changement de semestre
B64	3			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
B65	3	RAB64	2	
B66	3			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
B67	4			Pas d'équivalent inclus

				dans les SAÉs
B68	3	RAB68	2	
B69	1			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
U62	3			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
U63	2	RAU54	2	Changement de semestre
U64	4			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
U65	2			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
OB63	1			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs
OB64	3			Pas d'équivalent inclus dans les SAÉs

UFR : Sciences et Techniques
Mention du diplôme : Licence Sciences de la Vie
Parcours 1 Académique
Parcours 2 LAS
Année du diplôme : L1

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	ECTS	Coef.	MCC	CM GRPE entier	CM Demi-GRPE	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heures de stage /étudiant
S1			Semestre 1												
			TRONC COMMUN LAS/ACADÉMIQUE				30	30		137	5	105	22	3	
S1	UE-c	UE11	Résoudre une problématique scientifique en SVT niveau 1	O			14	14		75,00	4,50	51,00	7,50	0,00	
S1	SAE	SAE11	SAÉ : Enquête sur une maladie cardio-vasculaire ou respiratoire	O			4	4	SAE	2,00	4,50	1,50	7,50	0,00	
	AC		accompagnement							2,00	4,50				
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire									1,50	1,50		
	RES		Ressources (3h TP SV - 3h TP chimie)										6,00		
S1	RA	RAB11	RA : Biologie cellulaire et moléculaire	O			3	3	CC	21		10,5			
S1	RA	RAB12	RA : Physiologie humaine	O			2	2	CC	17		0			
S1	RA	RAPB11	RA : Physique appliquée aux SVT	O			3	3	CC	21		21			
S1	RA	RACB1	RI : De l'atome à la molécule	O			2	2	CC	14		18			
S1	UE-c	UE12	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en SVT niveau 1	O			12	12		55,50	0,00	26,50	12,00	1,75	
S1	SAE		SAÉ : Écosystème méditerranéen 1 : Découvre l'environnement sur le terrain et en laboratoire	O			6	6	SAE	10,50	0,00	7,00	12,00	1,75	
	AC		accompagnement							3		7	6	1,75	
	MET		méthodologie							1,5					
	Res		Ressources - Cours biodiversité- 6h TP biocell							6			6		
S1	RA	RAU11	RA : Climatologie et Géologie de surface	O			2	2	CC	19,5		0			
S1	RA	RAB13	RA : Physiologie végétale	O			2	2	CC	15		0			
S1	RI	RIMB1	RI : Mathématiques appliquées aux SVT	O			2	2	CC	10,5		19,5			
	UE-c	UE13	Compétence complémentaire : Communiquer scientifiquement	O			4	4		6,00	0,00	27,00	2,00	0,75	
S1	SAE	SAE13	SAÉ : Sciences à la une	O			3	3	SAE	6,00	0,00	12,00	2,00	0,75	
	AC		accompagnement							4,5		6	2	0,75	
	MET		PPE									6			
	Res		Ressources – Rédaction							1,5					
S1	RI	RIE11	RI : Anglais	O			1	1				15			
S2			Semestre 2	O											
			Parcours Académique				30	30		134	0	104	33	3	
S2	UE-c	UE21	Compétence 1 : Résoudre une problématique scientifique en SVT niveau 2	O			14	14		66,00	0,00	60,00	3,00	0,00	
S2	SAE	SAE21	SAÉ : Mol GenetiX, Enquête sur une maladie génétique chez l'être humain	O			4	4	SAE	3,50	0,00	7,50	3,00	0,00	
	AC		accompagnement							3,5		7,5			
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire										3		
	Res		Ressources												
S2	RA	RAB21	RA : Biochimie	O			3,50	3,50	CC	25,50		16,5			
S2	RA	RAB22	RA : Génétique 1	O			2,5	2,5	CC	16,5		9			
S2	RA	RAMB21	RA : Probabilités appliquées à la génétique	O			2	2	CC	10,5		15			
S2	RI	RICB2	RA : Chimie appliquée aux compartiments liquidiens	O			2	2	CC	10		12			
			Parcours LAS				30	26		114	0	77	33	3	
S2	UE-c	UE21	Compétence 1 : Résoudre une problématique scientifique en SVT niveau 2	O			10	10		45,50	0,00	33,00	3,00	0,00	
S2	SAE	SAE21	SAÉ : Mol GenetiX, Enquête sur une maladie génétique chez l'être humain	O			4	4	SAE	3,50	0,00	7,50	3,00	0,00	
	AC		accompagnement							3,5		7,5			
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire										3		
	Res		Ressources												
S2	RA	RAB21	RA : Biochimie	O			3,50	3,50	CC	25,50		16,5			
S2	RA	RAB22	RA : Génétique 1	O			2,50	2,50	CC	16,5		9			
S1	UE	UELAS	Parcours LAS [4 ECTS]	O			4	0							
S1			Enseignements de la mineure santé	O			4	0	Concours externe						
			TRONC COMMUN LAS/ACADÉMIQUE												
S2	UE-c	UE22	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en SVT niveau 2	O			12	12		62,00	0,00	22,50	30,00	1,75	
S2	SAE	SAE22	SAÉ : Écosystème méditerranéen 2 : Découvre l'environnement sur le terrain et en laboratoire	O			6	6	SAE	3,00	0,00	9,00	30,00	1,75	
	AC		accompagnement							3		9	6	1,75	
	MET		méthodologie												
	Res		Ressources 6h TP Chimie - 6h TP biochimie - 6h TP BA - 6h TP BV										24		
S2	RA	RAU21	RA : Histoire de la planète, formation des paysages et géophysique appliquée	O			3	3	CC	25,5	0	12			
			Histoire de la planète et formation des paysages							16,5		3			
			Physique appliquée à la géologie							9		9			
S2	RA	RAB24	RA : Biologie des organismes	O			3	3	CC	33,5		1,5			
S2	UE-c	UE23	Compétence complémentaire : Concevoir un projet en SVT	O			4	4		6,00	0,00	21,00	0,00	0,75	
S2	SAE	SAE23	SAÉ : L'environnement au coeur de l'action	O			3	3	SAE	6,00	0,00	6,00	0,00	0,75	
	AC		accompagnement							3		6		0,75	
	MET		Méthodologie												
	Res		Ressources (Gestion de Projet)							3					
S2	RI	RIE41	RI : Anglais	O			1	1	CC			15			

			Additifs au diplôme Optionnels												
S2	UE	UECAPL2	Option Cap L2 [aide à la réussite]	F	0	2	0	0		0	0	20	0	0	
S2	AD	RD29	Aide à la réussite CapL2						Enseignement suivi			20			
S2	UE	UEGdLarge	Option Grand Large [ECTS surnuméraires]	F	0	2	5	0		6		24			
S2	AD	RD26	Chimie	F			2	2	CC	4,5		9			
S2	AD	RD27	Mathématiques	F			2	2	CC	1,5		9			
S2	AD	RD28	Anglais	F			1	1	CC			6			
S2	AD	Stage	Stage	F			0	0	Enseignement suivi						35
S2	UE	UEStage	Option Stage [ECTS surnuméraires]	F	0	2	1	0							
S2	AD	Stage	Stage				1	1							35

UFR : Sciences et Techniques
Mention du diplôme : Licence Sciences de la Vie
Parcours 1 Biochimie Génie Biologique (BGB)
Parcours 2 Biochimie Génie Biologique-LAS (BGB-LAS)
Parcours 3 Sciences de l'Environnement : Géologie, Écologie (SEGE)
Année du diplôme : L2

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	ECTS	Coef.	MCC	CM GRPE entier	TD	TP	Terrain	TUTORAT	Nombre d'heures de stage /étudiant
S3			Semestre 3				30								
			UE Tronc Commun												
S3	UE-c	UE31	Compétence 1 : Résoudre une problématique scientifique en Sciences de la vie	O			13,00	13,00		69,00	40,50	3,00	0,00	1,00	
S3	SAE	SAE31	SAÉ : Enquête sur la survie des cellules et des organismes dans l’objectif d’écrire une revue scientifique				5	5	SAE	3,00	4,50	3,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3,00	4,50			1,00	
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire									3,00			
	RES		Ressources												
s3	RA	RAB31	RA : Bio-énergétique, métabolisme du vivant et chimie redox				3	3	CC	21	10,5				
s3	RA	RAB32	RA : Biologie cellulaire et moléculaire eucaryote et procaryote				3	3	CC	27	7,5				
s3	RI	RIB33	Physiologie humaine 2				2	2	CC	18	18				
S3	UE-c	UE33	Compétence 3 : Communiquer scientifiquement à l’écrit en sciences de la vie	O			3	3		27,00	19,50	0,00	0,00	1,00	0,00
S1	SAE	SAE33	SAÉ : Communiquer ta science à travers une revue à destination d’un public scientifique				2	2	SAE	6,00	9,00	0,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3,00	4,50			1,00	
	MET		Méthodologie - Rédaction - utilisation LaTeX							3,00	4,50				
	RES		Ressources												
S3	RI	RIE31	RI : Anglais				1	1	CC	21	10,5				
			UE SEGE												
S3	UE-c	UE32	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en utilisant des modèles en SEGE	O			8,00	8,00		52,50	25,50	27,00	0,00	1,00	0,00
S3	SAE	SAE32	SAÉ : Modélise ta science				1	1	SAE	1,50	0,00	3,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							1,5		3		1	
	MET		méthodologie												
	Res		Ressources												
S3	RA	RAB34	RA : Initiation à la programmation et mathématiques associées				2	2	CC	15	6	9			
S3	RA	RAB35	RA : Modèles en sciences de la vie : enzymologie et croissance cellulaire				3	3	CC	15	15	15			
S3	RA	RAU31	RA : Modèles et Modélisation en Sciences de la Terre				2	2	CC	21	4,5	0			
	UE-c	UE34	Compétence 4 : Concevoir un projet en SEGE afin de mener une démarche scientifique	O			5	5		17,50	9,00	16,00	0,00	1,00	0,00
S3	SAE	SAE341	SAÉ : Écosystème méditerranéen 3 : Conçois un projet d’analyse de géodiversité et biodiversité de l’environnement en milieu terrestre				3	3	SAE	12,50	6,00	0,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3	6			1	
	MET		méthodologie							5					
	Res		Ressources							4,5					
S3	RA	RAU32	RA : Méthodes d'observations et d’analyses naturalistes (Niveau 1)				2	2		5	3	16			
			Étude naturaliste							9	6	12			
			Étude des micro-organismes							2	3	4			
			UE communes Parcours BGB et BGB-LAS												
	UE-c	UE 34	Compétence 4 : Concevoir un projet en BGB afin de mener une démarche scientifique	O			5	5		14,50	9,00	12,00	0,00	2,00	0,00
S3	SAE	SAE342	SAÉ : A la pêche aux molécules marines 1 : Concevoir un projet en biologie moléculaire et biochimie				3	3	SAE	12,50	6,00	0,00	0,00	2,00	
	AC		accompagnement							3	6			2	
	MET		méthodologie							5					
	Res		Ressources							4,5					
S3	RA	RAB36	RA : Méthodes d'études des micro-organismes (identification, modifications génétiques)				2	2		2	3	12			
			UE BGB												
S3	UE-c	UE32	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en utilisant des modèles en BGB	O			8	8		49,50	37,50	30,00	0,00	1,00	0,00
S3	SAE	SAE32	SAÉ : Modélise ta science				1,00	1,00	SAE	1,50	0,00	3,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							1,5		3		1	
	MET		méthodologie												
	Res		Ressources												
S3	RA	RAB34	RA : Initiation à la programmation et mathématiques associées				2	2	CC	15	6	9			
S3	RA	RAB35	RA : Modèles en sciences de la vie : enzymologie et croissance cellulaire				3	3	CC	15	15	15			
S3	RA	RACB3	RA : Cinétique chimique et chimie des solutions				2	2	CC	18	16,5	3			

			UE BGB-LAS												
S3	UE-c	UE32	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en utilisant des modèles en BGB	O			5	5		30	21	23	0	0	0
S3	RA	RAB34	RA : Initiation à la programmation et mathématiques associées				2	2	CC	15	6	8			
S3	RA	RAB35	RA : Modèles en sciences de la vie : enzymologie et croissance cellulaire				3	3	CC	15	15	15			
S3	UE	UELAS	Parcours LAS [3 ECTS + 3 ECTS surnuméraires]				6	3							
S3			Enseignements de la mineure santé				6	3	Concours externe						
			UE certificatifs transverses communes												
S3	UE	UE PIX	PIX	O			1								
S3	RI	PIX	PIX				1	ENS	Enseignement suivi	1		2			
S3	UE	UEEcrit	Ecrit plus	O			0								
S3	RI	ME	Écrit +				0	ENS	Enseignement suivi	1		2			
			Additifs au diplôme Optionnels												
S2	UE		Fair Winds : vers l'international (additif pour tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	2	0		0	15	0		1	
S2	ECUE	RD45	Enseignement de l'option fair-winds				2		Enseignement suivi		15			1	
S2	UE	UEGdLarge	Option Grand Large (tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	5	0		6	34,5				
S2	AD	RD31	Chimie				1	1	CC	4,5	9				
S2	AD	RD32	Mathématiques				1	1	CC	1,5	4,5				
S2	AD	RD33	Anglais								6				
S2	AD	RD34	Préparation des épreuves				2	2	CC		15				
S2	AD	Stage	Stage				1	1	Enseignement suivi						35
S2	UE	UEStage	Option (Stage tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	1	0							
		Stage	Stage				1	1							35
S2	UE	UEStage	Animation Scientifique en vue de devenir Écoguide (additif au parcours SEGE) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	2	0							
		Stage	Formation à l'animation par l'association « les petits débrouillards"				2	0							35
S2			Semestre 4	O											
			TRONC COMMUN				29	29		134	92	44	0	3	
S4	UE-c	UE43	Compétence 3 : Communiquer scientifiquement à l'oral en sciences de la vie et/ou de la Terre	O			3	3		3,00	21,00	6,00	0,00	1,00	
S4	SAE	SAE43	SAÉ : Paroles de sciences en conférence à destination d'un public scientifique et en vidéo pour un public néophyte sur un grand enjeu de société				2	2	SAE	3,00	6,00	6,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3	6			1	
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire									6			
	Res		Ressources												
S4	RI	RIE41	RI : Anglais				1	1	CC		15				
			UE PARCOURS SEGE				52	52		269	125	50	0	4	
			une UE au choix selon option				22	22		12	40	17	0	4	
S4	UE-c	UE411	Option AME et ANG : Résoudre une problématique scientifique sur les grands enjeux sociétaux en sciences de l'environnement	X	1	1	13,00	13,00		67,00	18,00	9,00	0,00	1,00	0,00
S4	SAE	SAE411	SAÉ : Réaliser une synthèse sur un grand enjeu de société dans le cadre d'un rapport de risque auprès d'une instance internationale (GIEC – OMS – IPBES)				5	5	SAE	3,00	4,50	3,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3	4,5			1	
	MET		Rdoc									3			
	Res		Ressources												
S4	RA	RAB48	RA : Écologie 1				2	2	CC	16					
S4	RA	RAU41	RA : Évolution et dynamique de l'atmosphère et de l'hydrosphère (niveau 1)				2	2	CC	22	7,5	0			
S4	RA	RAB47	RA : Éthologie				2	2	CC	20	0	0			
S4	RA	RAB43	RA : Statistiques et informatique appliquées				2	2	CC	6	6	6			
S4	UE-c	UE412	Option EDUC Résoudre une problématique scientifique sur les grands enjeux sociétaux dans le cadre de l'enseignement	X	1	1	13,00	13,00		71,00	36,50	3,00	0,00	1,00	36,00
S4	SAE	SAE412	SAÉ : Réaliser une séquence d'apprentissage avec des élèves (stage) sur un grand enjeux sociétal en mobilisant les sciences, les outils mathématiques et le langage				7	7	SAE	3,00	24,50	3,00	0,00	1,00	36,00
	AC		accompagnement							3	4,5			1	36
			Rdoc									3			
	MET		MEEF1D Mathématiques								10				
	Res		MEEF1D/2D Prépro								10				
S4	RA	RAB48	RA : Écologie 1				2	2	CC	16					
S4	RA	RAU41	RA : Évolution et dynamique de l'atmosphère et de l'hydrosphère (niveau 1)				2	2	CC	22	7,5	0			
S4	RA	RAB46	RA : Pathogènes, réponse de l'hôte et immunisation				2	2	CC	30	4,5				
			une UE au choix selon option				11	11		282	317			5	
S4	UE-c	UE421	Option ANG et EDUC : Compétence 2 : Mener une démarche scientifique et naturaliste sur le terrain	X	1	1	13,00	13,00		53,00	32,00	72,00	0,00	2,30	0,00
S4	SAE	SAE421	SAÉ : Écosystème méditerranéen 4 : Mène une analyse de la géodiversité et de biodiversité de l'environnement en milieu terrestre				5	5	SAE	3,00	6,00	8,00	0,00	2,30	

	AC		accompagnement							3	6	8		2,3	
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire												
	Res		Ressources												
S4	RA	RAU42	RA : Méthodes d'observations et d'analyses naturalistes (Niveau 2) étude des sols compris				2	2	CC	6		24			
			Études des sols, de terrain et Géodiversité							6		12			
			Études naturalistes avancées									12			
S4	RA	RAB42	RA : Biologie végétale 2				2	2	CC	18	6	6			
S4	RA	RAU43	RA : Géodynamique : processus profonds et processus de surface				4	4	CC	20	20	10			
S4	UE-c	UE422	Option AME Compétence 2 : Mener une démarche expérimentale sur le terrain et en laboratoire	X	1	1	13,00	13,00		62,50	41,50	78,00	0,00	2,30	0,00
S4	SAE	SAE421	SAÉ : Écosystème méditerranéen 4 : Mène une analyse de la géodiversité et de biodiversité de l'environnement en milieu terrestre				5	5	SAE	3,00	6,00	8,00	0,00	2,30	
	AC		accompagnement							3	6	8		2,3	
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire												
	Res		Ressources												
S4	RA	RAU42	RA : Méthodes d'observations et d'analyse naturalistes (Niveau 2)				2	2	CC	6		24			
			Études des sols, de terrain et Géodiversité							6		12			
			Études naturalistes avancées									12			
S4	RA	RAB42	RA : Biologie végétale 2				2	2	CC	18	6	6			
S4	RA	RAB40	RA : Méthodes d'études moléculaires				2	2	CC	11,5	9,5	16			
S4	RI	RICB4	RI : Chimie organique				2	2	CC	18	20	0			
			UE communes Parcours BGB et BGB-LAS												
S4	UE-c	UE42	Mener une démarche expérimentale en Biochimie Génie Biologique	O			13	13		61	50	29	0	1	0
S4	SAE	SAE422	SAÉ : A la pêche aux molécules marines 2, extraction et analyse en laboratoire				5	5	SAE	3,00	6,00	8,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3	6	8		1	
	MET		méthodologie												
	Res		Ressources 6h TP Chimie - 6h TP biochimie - 6h TP BA - 6h TP BV												
S4	RA	RAB44	RA : Génie biochimique				4	4	CC	28	14	5			
S4	RA	RAB40	RA : Méthodes d'études moléculaires				2	2	CC	11,5	9,5	16			
S4	RI	RICB4	RI : Chimie organique				2	2	CC	18	20	0			
S4	UE-c	UE41	Résoudre une problématique scientifique sur les grands enjeux sociétaux en biochimie génie biologique	O			13	13		70	21	9	0	1	0
S4	SAE	SAE411	SAÉ : Réaliser une synthèse dans le cadre d'un rapport de risque auprès d'une instance internationale (GIEC – OMS – IPBES)				5	5	SAE	3,00	4,50	3,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3	4,5			1	
	MET		méthodologie - Recherche Documentaire									3			
	Res		Ressources												
S4	RA	RAB46	RA : Interaction hôte pathogène, la réponse de l'hôte et immunisation (enseignement)				2	2	CC	30	4,5				
S4	RA	RAB41	RA : Génétique 2 (modifications génétiques)				2	2	CC	15	6				
S4	RA	RAB43	RA : Statistiques et informatique appliquées				2	2	CC	6	6	6			
S4	RA	RAB48	RA : Écologie 1				2	2	CC	16					
			UE parcours BGB LAS												
S4	UE	UELAS	Parcours LAS [4 ects surnuméraire]	O			4	0							
S4	AD		Enseignements de la mineure santé				4	0	Concours externe						
			UE certificatifs transverses communes												
S4	UE	UEEcrit	Écrit plus	O			0								
S4	RI	ME	Écrit +				1	ENS	Enseignement suivi						
			Additifs au diplôme obligatoires certificatifs												
S4	UE	UETEDS	TEDS [3 ects surnuméraire]	O			3	0							
S4	AD		Enseignements TEDS				3	0	certification						
			Additifs au diplôme Optionnels												
S4	UE		Fair Winds : vers l'international (additif pour tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	2	0		0	15	0		1	
S4	AD	RD45	Enseignement de l'option fair-winds				2		Enseignement suivi		15			1	
S4	UE	UEGdLarge	Option Grand Large (tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	5	0		4,5	30				
S4	AD	RD41	Chimie				1	1	CC	4,5	9				
S4	AD	RD42	Anglais				1	1	CC		6				
S4	AD	RD43	Préparation des épreuves				2	2	CC		15				
S4	AD	Stage	Stage				1	1	Enseignement suivi						35
S2	UE	UEStage	Option (Stage tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	1	0							
S4	AD	Stage	Stage				1	1							35
S2	UE	UEStage	Animation Scientifique en vue de devenir Écoguide (additif au parcours SEGE) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	2	0							
S4	AD	Stage	Formation à l'animation par l'association « les petits débrouillards"				2	0							35

UFR : Sciences et Techniques
Mention du diplôme : Licence Sciences de la Vie
Parcours 1 : Biochimie Génie Biologique (BGB)
Parcours 2 : Biochimie Génie Biologique-LAS (BGB-LAS)
Parcours 3: Sciences de l'Environnement : Géologie, Écologie (SEGE)
Année du diplôme : L3

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	ECTS	Coef.	MCC	CM GRPE entier	TD	TP	Terrain	TUTORAT	Nombre d'heures de stage /étudiant
S5			Semestre 5												
			UE entièrement en Tronc Commun				8,00								
S5	UE-c	UE54	Compétence 4 : Concevoir un projet dans le champ disciplinaire de la mention	O			5,00	5,00		13,00	25,50	3,00	0,00	1,00	
S5	SAE	SAE54	SAÉ : Concevoir un projet en cohérence avec le parcours professionnel envisagé				2,00	3	SAE	3,00	4,50	3,00	0,00	1,00	
	AC		accompagnement							3,00	4,50			1,00	
	MET		méthodologie									3,00			
	RES		Ressources												
S5	RA	RIE51	RI : Anglais				1,00	1	CC		15				
S5	RA	RIB50	RI : Neurophysiologie 1				2,00	1	CC	10	6				
S5	UE-c	UE53	Certification des compétences	O			3,00	3		3	12	10	0	2	
S5	SAE	SAE53	SAÉ : Construction d'un portfolio de présentation en cohérence avec le projet professionnel				3,00	3	SAE	3,00	12,00	10,00	0,00	2,00	
	AC		accompagnement							3,00		4,00		2,00	
	MET		méthodologie – portfolio – wix - CV- lettre démotivation								12,00	6,00			
	RES		Ressources												
			UE SEGE				22,00								
S5	UE-c	UE52	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique dans le cadre de la recherche ou des sciences participatives	O			10,00	10,00		37,50	8,00	15,00	21,00	2,00	
S5	SAE	SAE521	SAÉ : Écosystème méditerranéen 5 : Mène une analyse des interactions au sein d'un environnement à l'interface entre milieu terrestre et milieu aquatique				6,00	6	SAE	1,50	0,00	15,00	15,00	2,00	
	AC		accompagnement							1,5		6	6	2	
	MET		méthodologie									3			
	Res		Observations naturalistes de terrain niveau 1						note informative				9		
	Res		Méthodes géologiques						note informative			6			
	Res		Ressources												
S5	RA	RAU52	RA : Évolution et dynamique de l'atmosphère et de l'hydrosphère (niveau 2)				2,00	2	CC	16	4				
S5	RA	RAB51	RA : Écologie 2				2,00	2	CC	20	4		6		
			UE au choix selon option												
S5	UE-c	UE511	ANG : Résoudre une problématique scientifique dans le cadre d'une étude diagnostic	X	1	1	12,00	12,00		54,50	42,00	18,00	9,00	2,00	0,00
S5	SAE	SAE511	SAÉ : Reconstituer l'histoire des environnements d'une région pour en exposer la dynamique				6,00	6	SAE	13,50	18,00	12,00	3,00	2,00	0,00
	AC		accompagnement							1,5	6			2	
	MET		méthodologie												
	Res		Marqueurs de surface de la géodynamique interne						Note Informative	12	12	12	3		
S5	RA	RAU54	RA : Sédimentologie, analyse de paysages et biodiversité associée				2,00	2		8	16	6	6		
S5	RA	RAU55	RA : Paléontologie et évolution				2,00	2		21	8				
S5	RI	RIU55	RI : Ouverture sur le master Mer				2,00	2	CC	12					
S5	UE-c	UE512	EDUC : Résoudre une problématique scientifique dans le cadre scolaire secondaire	X	1	1	12,00	12		44,00	42,00	18,00	9,00	2,00	18,00
S5	SAE	SAE512	SAÉ : Réaliser une séquence pédagogique afin de reconstituer l'histoire des environnements d'une région	X	1	1	8,00	8	SAE	15,00	18,00	12,00	3,00	2,00	18,00
	AC		accompagnement							3	6			2	18
	MET		méthodologie												
	Res		ou Marqueurs de surface de la géodynamique interne (MEEF2D)						note informative	12	12	12	3		
S5	RA	RAU54	RA : Sédimentologie, analyse de paysages et biodiversité associée				2,00	2	CC	8	16	6	6		
S5	RA	RAU55	RA : Paléontologie et évolution				2,00	2	CC	21	8				
S5	UE-c	UE514	EDUC : Résoudre une problématique scientifique dans le cadre scolaire primaire	X	1	1	12,00	24		3,00	46,00	30,00	0,00	2,00	18,00
S5	SAE	SAE514	SAÉ : Option MEEF 1D Réaliser une séquence pédagogique auprès d'élèves de primaire	X	1	1	8,00	8	SAE	0,00	46,00	0,00	0,00	0,00	18,00
	AC		Accompagnement séquence en sciences/sport								9				
	MET		Prépro								10				18
			Mathématiques								10				

			Français								8				
			Art								9				
S5	RA	RAU54	RA : Sédimentologie, analyse de paysages et biodiversité associée				2,00	2	CC	8	16	6	6		
S5	RA	RAU55	RA : Paléontologie et évolution				2,00	2	CC	21	8				
S5	UE-c	UE513	AME : Résoudre une problématique et mener une démarche scientifique en utilisant des modèles	X	1	1	12,00	12		60,50	14,00	24,00	0,00	1,00	35,00
S5	SAE	SAE513	SAÉ : Analyse de données sur la dynamique des écosystèmes, la génétique et l'évolution				4,00	4	SAE	1,50	6,00	0,00	0,00	1,00	35,00
	AC		accompagnement							1,5	6			1	35
	MET		méthodologie												
	Res		Ressources												
S5	RA	RAU55	RA : Paléontologie et évolution				2,00	2	CC	21	8		0		
S5	RA	RAB54	RA : Génétique 3 : analyse des génomes				2,00	2	CC	16		9			
S5	RA	RAB52	RA : Programmation et Modélisation				2,00	2		10		15			
S5	RI	RIU55	RI : Ouverture sur le master Mer				2,00	2	CC	12					
			UE communes Parcours BGB et BGB-LAS												
S5	UE-c	UE 52	Mener une démarche scientifique en biochimie génie biologique	O			10,00	10		32,00	28,00	51,00	0,00	2,00	0,00
S5	SAE	SAE522	SAÉ : Tous au labo pour répondre à vos questionnements en biochimie, microbiologie, immunologie et biologie moléculaire et cellulaire				8,00	8	SAE	22,00	28,00	36,00	0,00	2,00	
	AC		accompagnement							3				2	
	MET		méthodologie									30			
	Res		Méthodes d'études des protéines						Note informative	6	22	6			
	Res		Microbiologie						Note informative	13	6				
S5	RA	RAB52	RA : Programmation et Modélisation				2,00	2		10		15			
			UE BGB												
S5	UE-c	UE51	Compétence 1 : Résoudre une problématique scientifique discutée en BGB	O			12,00	12		49,50	33,50	17,00	0,00	0,50	0,00
S5	SAE	SAE514	SAÉ : Analyse une question innovante dans la littérature scientifique en biochimie, microbiologie, immunologie et biologie moléculaire et cellulaire				7,00	7	SAE	19,50	19,50	4,00	0,00	0,50	
	AC		accompagnement							1,5	1,5	4		0,5	
	MET		méthodologie												
	Res		Virologie- (24H CM / 6h TD -- passage de 6h CM en L2)						note informative	8	8				
	Res		Biologie moléculaire						note informative	6	6				
	Res		Immunologie (20h CM - 8h TP)						note informative	4	4				
S5	RA	RAB55	RA : Biochimie Structurale				3,00	3	CC	14	14	4			
S5	RA	RAB54	RA : Génétique 3 : analyse des génomes				2,00	2	CC	16		9			
			UE BGB-LAS												
S5	UE-c	UE51	Compétence 1 : Résoudre une problématique scientifique discutée en BGB	O			9,00	9		31,50	21,00	10,00	0,00	0,50	0,00
S5	SAE	SAE514	SAÉ : Analyse une question innovante dans la littérature scientifique en biochimie, microbiologie, immunologie et biologie moléculaire et cellulaire				7,00	7	SAE	19,50	18,00	4,00	0,00	0,50	
	AC	AC	accompagnement							1,5		4		0,5	
	MET	MET	méthodologie												
	Res	Res	Virologie- (24H CM / 6h TD -- passage de 6h CM en L2)						note informative	8	8				
	Res	Res	Biologie moléculaire						note informative	6	6				
	Res	Res	Immunologie (20h CM - 8h TP)						note informative	4	4				
S5	RA	RAB54	Génétique 3 : analyse des génomes (15hCM 6H TD 9 h TP)				2,00	2	CC	12	3	6			
S5	UE	UELAS	Parcours LAS [3 ECTS + 3 ects surnuméraires]				6,00	0							
S5	RI		Enseignements de la mineure santé				6,00	0	Concours externe						
			Additifs optionnels au diplôme												
S5	UE	UEGdLarge	Option Grand Large (tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	4,00	0		4,5	30				
S5	AD	RD51	Chimie				1,00	1	CC	4,5	9				
S5	AD	RD53	Anglais								6				
S5	AD	RD54	Préparation des épreuves				2,00	2	CC		15				
S5	AD	Stage	Stage				1,00	1	Enseignement suivi						35
S5	UE	UEStage	Option (Stage tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	1,00	0							
S5	AD	Stage	Stage				1,00	1							35
S5	UE	UEEcoguide	Écoguide (option de SEGE) [Ects surnuméraires]	F	0	2	3,00	0	CC						
S5	AD	RC51	GUIDER sur une zone naturelle				1,00	1		4,5	7		6		
S5	AD	RC52	ANIMER un programme de médiation				1,00	1							
S5	AD	RC53	CONSTRUIRE son parcours professionnel				1,00	1		1,5	2				35
S6			Semestre 6	O											
			TRONC COMMUN				2,00	2		12	3	6	0	0	
			UE entièrement en Tronc Commun												
S6	UE-c	UE63	Compétence 3 : Communiquer scientifiquement	O			4,00	4		3,00	19,50	3,00	0,00	2,00	0,00
S6	SAE	SAE63	SAÉ : Rédiger un document scientifique (article + revue?) et créer un support de médiation sur les travaux effectués en cours d'année				3,00	3	SAE	3,00	4,50	3,00	0,00	2,00	
	AC		accompagnement							3,00	4,50			2,00	
	MET		méthodologie									3,00			
	RES		Ressources												

S6	RI	RIE61	RI : Anglais				1,00	1	CC		15				
S6	UE-c	UE64	Certification des compétences	O			2,00	2		3	0	14	0	2	0
S6	SAE	SAE64	SAÉ : Grand oral de présentation des compétences				2,00	2	SAE	3,00	0,00	14,00	0,00	2,00	
	AC		accompagnement							3,00		8,00		2,00	
	MET		méthodologie									6,00			
	RES		Ressources												
			UE SEGE												
S6	UE-c	UE62	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique dans le cadre de la recherche ou des sciences participatives	O			14,00	14		48,50	17,00	46,00	21,00	3,00	0,00
S6	SAE	SAE621	SAÉ : Écosystème méditerranéen 5 : Mène une analyse des interactions au sein d'un environnement à l'interface entre milieu terrestre et milieu aquatique				6,00	6	SAE	1,50	0,00	6,00	21,00	3,00	
	AC		accompagnement							1,5		6	6	3	
	MET		méthodologie												
	Res		Observations naturalistes de terrain niveau 2						note informative				15		
	Res		Observations naturalistes de terrain niveau 3						note informative				24		
S6	RA	RAB61	RA : Régulation physiologique et métabolique				2,00	2	CC	30	6				
S6	RI	RIB62	RI : Reproduction et développement				2,00	2	CC	15	3				
S6	RA	RAB63	RA : Biologie Animale : connaître la diversité des êtres vivants				2,00	2	CC			20			
S6	RA	RAU68	RA : Écologie 3				2,00	2	CC	2	8	20			
			UE au choix selon option												
S6	UE-c	UE611	ANG : Résoudre une problématique scientifique dans le cadre d'une étude diagnostic	X	1	1	10,00	10,00		27,50	29,00	12,00	9,00	2,00	0,00
S6	SAE	SAE611	SAÉ : Reconstituer l'histoire des environnements d'une région pour en exposer la dynamique				6,00	6	SAE	7,50	12,00	0,00	0,00	2,00	0,00
	AC		accompagnement							1,5	6			2	
	MET		Méthodologie												
	Res		Bio et géochimie de l'environnement						note informative	6	6				
S6	RA	RAB60	RA : Dynamique et génétique des populations				2,00	2	CC	12	3	6			
S6	RA	RAU62	RA : Géologie de la Provence et lien avec la biodiversité				2,00	2	CC	8	14	6	9		
S6	UE-c	UE612	EDUC : Résoudre une problématique scientifique dans le cadre scolaire secondaire	X	1	1	10,00	10,00		21,50	33,00	12,00	9,00	2,00	36,00
S6	SAE	SAE612	SAÉ : Option MEEF2D Réaliser une séquence pédagogique afin de reconstituer l'histoire des environnements d'une région				6,00	6	SAE	1,50	16,00	0,00	0,00	2,00	36,00
	AC		accompagnement							1,5	6			2	18
	MET		méthodologie – prépro								10				18
	Res		Ressources												
S6	RA	RAU62	RA : Géologie de la Provence et lien avec la biodiversité				2,00	2	CC	8	14	6	9		
S6	RA	RAB60	RA : Dynamique et génétique des populations				2,00	2	CC	12	3	6			
S6	UE-c	UE614	EDUC : Résoudre une problématique scientifique dans le cadre scolaire primaire	X	1	1	10,00	10,00		0,00	50,50	3,00	0,00	1,00	36,00
S6	SAE	SAE614	SAÉ : Option MEEF 1D Réaliser une séquence pédagogique auprès d'élèves de primaire				8,00	8	SAE	0,00	46,00	0,00	0,00	0,00	36,00
	AC		Accompagnement séquence en sciences/sport								9				18
	MET		Prépro								10				18
	Res		Mathématiques								10				
	Res		Français								8				
	Res		Histoire-géographie								9				
S6	RA	RAU62	RA : Géologie de la Provence et lien avec la biodiversité				2,00	2	CC	8	14	6	9		
S6	UE-c	UE613	AME : Résoudre une problématique et mener une démarche scientifique en utilisant des modèles	X	1	1	10,00	10,00		52,00	23,50	24,00	0,00	1,00	0,00
S6	SAE	SAE613	SAÉ : Analyse de données sur la dynamique des écosystèmes, la génétique et l'évolution				4,00	4	SAE	6,00	10,50	3,00	0,00	1,00	0,00
	AC		accompagnement							0	4,5	3		1	
	MET		Méthodologie												
	Res		Bio et géochimie de l'environnement						note informative	6	6				
S6	RA	RAB60	RA : Dynamique et génétique des populations				2,00	2		12	3	6			
S6	RA	RIB64	RA : Programmation et traitement de données				2,00	2	CC	10		15			
S6	RI	RIB65	RI : Neurophysiologie 2				2,00	2	CC	24	10				
			UE BGB + LAS												
S6	UE-c	UE 62	Mener une démarche scientifique en biochimie génie biologique	O			14,00	14,00		64,00	15,00	59,00	0,00	1,00	0,00
S6	SAE	SAE622	SAÉ : Tous au labo pour répondre à vos questionnements en biochimie, microbiologie, immunologie et biologie moléculaire et cellulaire				8,00	8	SAE	9,00	6,00	44,00	0,00	1,00	

	AC		accompagnement							3		40		1	
	MET		méthodologie -microscopie						note informative	6	6	4			
	Res		Ressources												
S6	RA	RAB64	RA : Programmation et traitement de données				2,00	2	CC	10		15			
S6	RI	RIB62	RI : Reproduction et développement				2,00	2	CC	15	3				
S6	RA	RAB61	RA : Régulation physiologique et métabolique				2,00	2	CC	30	6				
S6	UE-c	UE61	Compétence 1 : Résoudre une problématique scientifique discutée en BGB	O			10,00	10,00		47,00	37,50	4,00	0,00	0,50	0,00
S6	SAE	SAE614	SAÉ : Analyse une question innovante dans la littérature scientifique en biochimie, microbiologie, immunologie et biologie moléculaire et cellulaire				6,00	6	SAE	11,00	12,50	4,00	0,00	0,50	
	AC		accompagnement								1,5	4		0,5	
	MET		méthodologie												
	Res		Immunologie						note informative	4	4				
	Res		Biologie Moléculaire						note informative	7	7				
S6	RA	RAB67	RA : Biologie Cellulaire 3				2,00	2	CC	12	15				
S6	RI	RIB65	RA : RI Neurophysiologie 2				2,00	2	CC	24	10				
			UE BGB-LAS												
S6	UE	UELAS	Parcours LAS [4 ects surnuméraire]	O			4,00	0							
S6	RI		Enseignements de la mineure santé				4,00	0	Concours externe						
			Additifs au diplôme												
S6	UE	UEGdLarge	Option Grand Large (tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	5,00	0		4,5	30				
S6	AD	RD51	Chimie				1,00	1	CC	4,5	9				
S6	AD	RD53	Anglais				1,00	1	CC		6				
S6	AD	RD54	Préparation des épreuves				2,00	2	CC		15				
S6	AD	Stage	Stage				1,00	1	Enseignement suivi						35
S6	UE	UEStage	Option (Stage tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F	0	2	0,00	0							
	AD	Stage	Stage				1,00	1							35
S6	UE	UEEcoguide	Écoguide (option de SEGE) [Ects surnuméraires]	F	0	2	3,00	0	CC						
S6	AD	RC61	GUIDER sur une zone naturelle				1,00	1			1,5		9		
S6	AD	RC62	ANIMER un programme de médiation				1,00	1		4,5	8		12		
S6	AD	RC63	CONSTRUIRE son parcours professionnel				1,00	1		1,5	2				35

UFR Sciences et Techniques
Mention du diplôme : Licence Sciences de la Vie
Parcours 3
Année du diplôme : L1

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	ECTS	Coef.	MCC	CM GRPE entier	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heures de stage /étudiant
S1			Semestre 1									
			UE tremplin		16	16		71	57	12	2	
S1	UE	UE11	Accompagnement à la réussite 1		0	0		0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
		MTU	Méthodologie du travail universitaire		0	ENS	Enseignement suivi		10			
		PPE	Projet professionnel de l'étudiant		0	ENS	Enseignement suivi		10			
		RDOC	Initiation à la recherche documentaire		0	ENS	Enseignement suivi		10			
S1	UE	UE14	Renforcement disciplinaire 1		0	1		0,00	66,50	0,00	0,00	0,00
S1	SAE	SAE14	Projet scientifique : enquête Scientifique		0	1	SAE	0,00	15,00	0,00	0,00	
		RD11	TD supplémentaire de Climatologie et géologie de surface		0	ENS	Enseignement suivi		5			
		RD12	TD supplémentaire de Mathématiques pour la biologie 1		0	ENS	Enseignement suivi		11,5			
		RD13	Tutorat étudiant		0	ENS	Enseignement suivi		20			
		RD14	Physique générale		0	ENS	Enseignement suivi		10			
		RD15	Chimie générale		0	ENS	Enseignement suivi		20			
			TRONC COMMUN TREMPLIN/ACADÉMIQUE									
S1	UE-c	UE12	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en SVT niveau 1	O	12	12		55,50	26,50	12,00	1,75	
S1	SAE		SAE : Écosystème méditerranéen 1 : Découvre l'environnement sur le terrain et en laboratoire	O	6	6	SAE	10,50	7,00	12,00	1,75	
	AC		accompagnement					3	7	6	1,75	
	MET		méthodologie					1,5				
	Res		Ressources - Cours biodiversité- 6h TP biocell					6		6		
S1	RA	RAU11	RA : Climatologie et Géologie de surface	O	2	2	CC	19,5	0			
S1	RA	RAB13	RA : Physiologie végétale	O	2	2	CC	15	0			
S1	RI	RIMB1	RI : Mathématiques appliquées aux SVT	O	2	2	CC	10,5	19,5			
	UE-c	UE13	Compétence complémentaire : Communiquer scientifiquement	O	4	4		6,00	27,00	2,00	0,75	
S1	SAE	SAE13	SAE : Sciences à la une	O	3	3	SAE	6,00	12,00	2,00	0,75	
	AC		accompagnement					4,5	6	2	0,75	
	MET		méthodologie – PPE						6			
	Res		Ressources – Rédaction					1,5				
S1	RI	RIE11	RI : Anglais	O	1	1			15			
S2			Semestre 2	O								
			UE tremplin		16	16		68	54	30	3	
S2		UE21	Accompagnement à la réussite 2		0,00	0,00		0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
S2	PPE		Projet professionnel de l'étudiant		0	ENS	CC		10			
S2		UE24	Renforcement disciplinaire 2		0,00	0,00		0,00	68,50	0,00	0,00	0,00
S2	SAE24		Communication scientifique sur une maladie		0	ENS	CC		15			
S2		RD21	TD supplémentaire d'histoire de la planète et formation des paysages		0	ENS			7			
S2		RD22	TD supplémentaire de Mathématiques pour la biologie 1		0	ENS			11,5			
S2		RD23	Tutorat étudiant		0	ENS			20			
S2		RD24	TD supplémentaire de physique appliqué à la géologie		0	ENS			10			
S2		RD25	Chimie générale		0	ENS			20			
			TRONC COMMUN TREMPLIN/ACADÉMIQUE									
S2	UE-c	UE22	Compétence 2 : Mener une démarche scientifique en SVT niveau 2	O	12	12		62,00	22,50	30,00	1,75	
S2	SAE	SAE22	SAE : Écosystème méditerranéen 2 : Découvre l'environnement sur le terrain et en laboratoire	O	6	6	SAE	3,00	9,00	30,00	1,75	
	AC		accompagnement					3	9	6	1,75	
	MET		méthodologie									
	Res		Ressources 6h TP Chimie - 6h TP biochimie - 6h TP BA - 6h TP BV							24		
S2	RA	RAU21	RA : Histoire de la planète, formation des paysages et géophysique appliquée	O	3	3	CC	25,5	12			
			Histoire de la planète et formation des paysages					16,5	3			
			Physique appliquée à la géologie					9	9			
S2	RA	RAB24	RA : Biologie des organismes	O	3	3	CC	33,5	1,5			
S2	UE-c	UE23	Compétence complémentaire : Concevoir un projet en SVT	O	4	4		6,00	21,00	0,00	0,75	
S2	SAE	SAE23	SAE : L'environnement au cœur de l'action	O	3	3	SAE	6,00	6,00	0,00	0,75	
	AC		accompagnement					3	6		0,75	
	MET		Méthodologie									
	Res		Ressources (Gestion de Projet)					3				
S2			RI : Anglais		1	1	CC		15			
S2	UE	UEStage	Option Stage [ECTS surnuméraires]	F	1	0						
		Stage	Stage		1	1						35